

# Jusqu'à 3h : très zélés, les élus

## À Herve, les conseillers ont débattu durant 7 heures. Exagéré ? Éléments de réponse

**7 heures de conseil ! Soit de 20 heures lundi à 3 heures du mat' ! Et ce, devant quelque 150 spectateurs, dont plusieurs dizaines debout, au départ. À l'arrivée, ils étaient évidemment moins nombreux à encore suivre les débats. Mais une quinzaine d'insomniaques ou de passionnés étaient encore là pour assister à la dernière passe d'armes entre HDM et cdH, au terme de la séance publique. Laquelle allait être suivie d'une vingtaine de minutes de huis-clos... Exagéré ? Pas pour le maire, qui a jugé l'opposition molle et peu bavarde...**

« Nous, on a souhaité répondre à toutes les questions que la minorité posait, ce qui n'était pas le cas par le passé, souligne le maire. Cette fois, même l'opposition nous demandait de ne pas répondre à tous les points, mais on l'a quand même fait. Je croyais que l'opposition allait répondre plus longuement et j'ai été surpris par le peu de remarques qu'on nous a faites. Je m'attendais à autre chose... » Pourtant, vu du public, les salves de critiques nous ont paru nombreuses...

Pour autant, le maire pense qu'on ne finira pas toujours aussi tard. Notamment parce que certains points seront examinés au préalable en commissions.

7 heures de séance publique ! D'après les vieux briscards des conseils que nous avons

interrogés, on ne se souvient pas avoir vécu pareille séance marathon dans une maison communale. Sur le principe, ça peut poser question. Rien n'interdit de faire long de la sorte, souligne Alain Coenen, spécialiste du droit communal. Cependant, « ça n'empeche pas le président de séance de l'arrêter si les gens sont fatigués. » Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation stipule que « le président a le droit de lever la séance à tout moment ». Un président qui, depuis cette mandature, est le conseiller HDM Thierry Lejeune.

Pour Pierre-Yves Jeholet, le bourgmestre, 7 heures, ce n'était pas de trop : « c'était un moment important pour la nouvelle majorité : on votait le premier budget, avec beaucoup de mesures structurelles, et la déclaration de politique générale, qui comptait 38 pages » Document que tous les membres du collège ont tenus à détailler, en près de 3 heures. S'y ajoutaient 43 autres points...

Mais il ne faut pas oublier qu'une séance publique est censée être suivie par le citoyen. Et de fait, 150 personnes avaient fait le déplacement. Mais, au final, elles n'étaient que 15, un peu amorphes... Dont une brave employée communale qui se levait toutes les dix minutes environ pour aller débrancher l'alarme qui se mettait automatiquement en branle en raison d'une présence dans la maison communale à une heure si tardive. Ce qui lui a valu une douzaine d'interventions environ. Pour Rachel Viellevoye, qui n'avait jamais connu pareille durée en 42 ans de mandats communaux, « on aurait dû scinder le conseil en deux ». Comme à Verviers. Avec le budget et les taxes lors d'une séance et tous les autres points lors de la seconde. Mais Pierre-Yves Jeholet estime que ce ne serait pas une bonne solution : s'il sent qu'une prochaine fois, ça risque de s'éterniser à nouveau, plutôt que scinder l'ordre du jour, il songe plutôt à prévoir des thermos de café... ■

YVES BASTIN

**Pourtant, selon le code, le président d'assemblée peut stopper à tout moment le débat**



Devant un public presque aussi nombreux que lors du 1er conseil de la nouvelle majorité. ■ ARCHIVES/R.L.

### 3H DU MATIN, UN RECORD

## Même Verviers ne l'a pas fait

Même à Verviers, Jean-Marie Delobel ne se remémore pas un tel scénario tardif. Pourtant, il en a vécu des conseils depuis qu'il a été échevin en 1977. « On a dû frôler les 2h30 - 3h quelques fois, avec des interruptions de séance. Au collège échevinal, j'en ai connu aussi, des longues séances ».

Ces marathons ont eu lieu surtout au début des années 80, alors que Verviers était sous plan d'assainissement et quand la majorité socialiste - sociale-chrétienne a sauté, les libéraux prenant le relais des rouges. Alors, la plupart des échevins du PSB étaient restés en place, sans conserver leur délégation de pouvoir. Du coup, le conseil communal discutait en long et en large de points qui auraient dû, en d'autres circonstances, être réglés avant le conseil. Une fois, le libéral André Damseaux avait poussé le zèle à faire voter



Jean-Marie Delobel. ■ GDS

chaque article du budget point par point. Mais vu l'ampleur de la tâche, il avait renoncé en cours de parcours. Un André Damseaux à qui le bourgmestre Parotte refusait parfois la parole, en vain. Mais le maire socialiste avait trouvé la parade : il actionnait une sonnette électrique si puissante que son tintamarre couvrait la voix du trublion.

« Aujourd'hui, on en rigole. Mais à l'époque, on ne riait pas du tout », constate l'ex-échevin. ■

Y.B.

### CLASSEMENT

↑ TOP

> Plombières et Limbourg : ici, on a déjà dû lever la séance directement parce que le nombre d'élus n'atteignait pas la moitié, soit le quorum.

> Aubel et Welkenraedt : les Speedy Gonzalez du conseil sont probablement Aubel et Welkenraedt, sous la majorité PS-MR. Dans les deux entités, on se souvient de séances avec plusieurs points boudées en 17 minutes. ■

↓ FLOP

> Pepinster est une des communes où l'on se donne parfois un malin plaisir à faire durer les débats très tard. Ainsi, en décembre 2011, ils avaient causé jusqu'à 2h50 pour le budget.

> Verviers : par le passé, on a déjà frôlé les 3 heures, mais sans les atteindre, selon Jean-Marie Delobel.

> Malmedy, un temps, palabrait souvent très tard. Les journalistes, exaspérés, avaient alors décidé de systématiquement lever le camp à minuit. ■

### HUMEUR

## Des élus ont demandé un justificatif, pour madame

par Yves Bastin  
JOURNALISTE

3 h du mat'. En 42 ans de séances, la conseillère communale cdH Rachel Viellevoye n'avait jamais connu ça. Et moi-même, en tant que journaliste avec 28 ans d'expérience, non plus. Nous n'avons pas été les seuls étonnés par une telle heure tardive. Vers 2h30, mon épouse, inquiète, formait mon numéro de portable pour savoir si je n'avais pas été victime d'un accident sur le chemin du retour. Pas de bol : j'avais oublié le GSM à la maison. Victor Beckers, l'ex-échevin cdH, lui, a dû réveiller sa famille. Sa fille pensait, en rentrant, qu'à cette heure, le paternel devait déjà dormir du sommeil du juste et elle avait tiré le verrou. Ce n'est pas tout : avant de retourner, d'autres élus ont demandé au maire de leur rédiger un mot pour bien prouver à madame que non, ils n'étaient pas allés boire un verre après le conseil et qu'elle n'avait donc pas de raison de les attendre armée d'un rouleau à tarte. Et après ça, il y en a qui viendront dire que les politiques sont grassement payés pour ce qu'ils font. Pour ce qui concerne la presse et mes récup', je me charge d'en toucher un mot à ma cheffe d'édition... ■

### VERVIERS - CONFÉRENCE

## Financement des cultes : El Hajjaji regrette la polémique

Ce soir a lieu au Centre régional de Verviers pour l'intégration (CRVI) une conférence sur le thème du financement des cultes en Belgique et à Verviers. Une conférence qui a déjà fait parler d'elle cette semaine.

L'actuel échevin verviétois des fi-

nances et ancien échevin des cultes, le réformateur Pierre Moson, a dénoncé une conférence qu'il estime biaisée. « L'intitulé de la conférence me fait réagir, expliquait-il dans notre édition de mardi. « Quelle égalité ? » J'aurais préféré : « Quelle légalité ? ». Je crains que

cette conférence ne soit orientée. Ça ne m'étonnerait pas qu'on veuille faire croire qu'il est normal que la Ville paye pour la fête du sacrifice. Or la loi prévoit que ce sont les provinces qui financent le culte musulman. »

« Il est incroyable de voir qu'il n'est



Hajib El Hajjaji, ex-cdH. ■ D.R.

pas possible à Verviers d'avoir un débat contradictoire serein et argumenté sur une question d'intérêt public sans que les choses ne s'emballent, regrette Hajib El Hajjaji (Ecolo), organisateur de la conférence avec l'asbl Essalem. Il faudra regretter cette sale habitude de certains politiques de s'exprimer dans la presse au lieu de le faire dans les lieux de débats prévus à cet effet. » Hajib El Hajjaji regrette aussi que malgré les invitations lancées à plusieurs représentants catholiques, laïques ou orthodoxes, au-

cun ne soit disponible pour participer à la conférence : « Les conseillers communaux ont également été conviés mais il semble aussi difficile pour eux de se libérer... »

Dès 20 heures, un expert de la question (Jean-François Husson du Centre de Recherche en Action publique, Intégration et Gouvernance) viendra présenter un exposé sur cette problématique au CRVI, rue de Rome. L'entrée est gratuite. ■

JPE

**Club avantages**  
ABONNÉS

**50x2**  
PLACES POUR LE SPECTACLE

## DERNIÈRE REPRÉSENTATION

### LES HOMMES VIENNENT DE MARS ET LES FEMMES DE VÉNUS

**OÙ:** FORUM DE LIÈGE  
**QUAND:** Samedi 23 mars à 20h30  
**INSCRIVEZ-VOUS VITE**

**Par téléphone:** 070/21.10.10 (tapez 1) du lundi au vendredi de 8 à 17h le samedi de 9 à 12h

**Par mail:** abonnements@sudpresse.be avec en objet « Mars et Vénus Liège »

Les gagnants seront avertis par téléphone ou par mail. Clôture des inscriptions le 21 mars à 16h00.

Vous ne faites pas partie de nos abonnés ? Rendez-vous vite sur [www.lemabonne.be](http://www.lemabonne.be)

LaMeuse | Gazette | LaProvince | NordEclair | LaCapitale